

Bibliographie abrégée des lectures
en français sur la justice transitionnelle
jusqu'au 1 mai 2008

BIBLIOGRAPHIE

I – Le concept de justice transitionnelle en général

- ❖ BLEEKER, M. La justice transitionnelle dans le monde francophone : état des lieux. Conference paper 2/2007, « La justice transitionnelle dans le monde francophone : Etat des lieux » Yaoundé (Cameroun), 4-6 décembre 2006.
- ❖ CASSIN, B., CAYLA, O. et SALAZAR, P. Vérité, Réconciliation et Réparation. *Le genre humaine*, 2004, no 43.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Qu'est-ce que la justice transitionnelle? Par M. FREEMAN et D. MAROTINE. Novembre 2007
- ❖ FREEMAN, M. *Le rôle des parlements dans l'aboutissement du processus de réconciliation*. Stockholm : International IDEA, 2005. Guide pratique à l'usage des parlementaires n° 10.
- ❖ GUILLOU, B. Lutte contre l'impunité et processus de réconciliation. *Revue nouvelle*, novembre 2003, vol. 117, n° 11, pp. 24-29.
- ❖ HAZAN, P. *Juger la guerre, juger l'histoire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2007.
- ❖ HAZAN, P. Mesurer l'impact des politiques de châtement et de pardon : plaidoyer pour l'évaluation de la justice transitionnelle. *Revue Internationale de la Croix Rouge*, mars 2006, vol. 88, n° 861, pp. 1-24.
- ❖ JOINET, L. « La justice transitionnelle. Principes et standards internationaux : état des lieux ». Séminaire de Yaoundé sur la Justice Transitionnelle, 6-8 décembre 2006.
- ❖ LERNER, S. Entretien avec Salomón Lerner. Interview par Elizabeth Salmón et Philippe Gaillard. *Revue Internationale de la Croix Rouge*, juin 2006, n° 862.
- ❖ NATIONS UNIES. Conseil de sécurité. Rapport du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. Rétablissement de l'état de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit. S/2004/616, 23 août 2004.
- ❖ NATIONS UNIES. Conseil de sécurité. Rapport du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. Unissons nos forces : renforcement de l'action de l'ONU en faveur de l'état de droit. A/61/636, S/2006/980, 14 décembre 2006.
- ❖ PAVON, B. « Combattre l'impunité. La justice transitionnelle après des exécutions massives ». Nations Unies, La Chronique édition en ligne, no. 3, 2004.

- ❖ PHILIPPE, X. La justice transitionnelle : une nouvelle forme de justice ? *L'Observateur des Nations Unies*, 2003, no 14, pp. 105-127.
- ❖ PHILIPPE, X. Les Nations Unies et la justice transitionnelle : bilan et perspectives. *L'Observateur des Nations Unies*, 2006, no 20-21, pp.169-191.

II – Poursuites pénales

- ❖ « Tableau comparatif de tribunaux pénaux internationaux et mixtes choisis », Source: M. Freeman and G. van Ert, *International Human Rights Law* (Toronto : Irwin Law, 2004), c.17. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Catherine Poulcallec-Gordon et mis à jour en mars 2007.
- ❖ AMBOS, K. Les fondements juridiques de la Cour pénale internationale. *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 1 octobre 1999, n° 40, pp.739-772.
- ❖ ARBOUCHE, A. Les juridictions hybride du Timor Leste : un bilan en demi teinte. *Droits Fondamentaux*, janvier-décembre 2005, n°4.
- ❖ ARENDT, H. Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du mal. Paris : Gallimard, 1991.
- ❖ ASCENCIO, H., LAMBERT-ABDELGAWAD, E., et SOREL, J.M. *Les juridictions pénales internationalisées*. Paris : Société de législation comparée, 2006.
- ❖ BAZELAIN, J.P. et CRÉTIN, T. *La justice pénale internationale, son évolution, son avenir de Nuremberg à La Haye*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. Criminalité internationale, 2000.
- ❖ BOURDON, W. *La Cour pénale internationale*. Paris : Seuil, 2000.
- ❖ BOYLE, D. « Une juridiction hybride chargée de juger les Khmers rouges », *Revue en ligne Droits Fondamentaux*, no. 1, juillet-décembre 2001.
- ❖ CASSESE, A. et DELMAS-MARTY, M. (dir.). *Juridictions nationales et crimes internationaux*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002.
- ❖ CENTRE DE DROIT INTERNATIONAL DE L'INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES. *Le procès de Nuremberg : conséquences et actualisation*. Bruxelles : Bruylant, 1988.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Le rôle de la diaspora dans la justice transitionnelle : L'exemple du Cambodge. Ecrit par Elyda Mey, juillet 2007.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Sensibilisation à la CPI en RDC : Sortir du « Profil Bas ». Ecrit par Franck Petit. Mars 2007.
- ❖ CONDORELLI, L. La Cour pénale internationale : un pas de géant (pourvu qu'il soit accompli...). *Revue générale de droit international public*, 1999, vol. 103, no 1, pp. 7-21.
- ❖ CÔTÉ, L. Justice internationale et lutte contre l'impunité : dix ans de tribunaux pénaux internationaux. Papier. N.p., n.d.
- ❖ CÔTÉ, L. Justice pénale internationale : vers un resserrement des règles du jeu. *Revue Internationale de la Croix Rouge*, no. 861, 2006. [10 pages]

- ❖ CÔTÉ, L. Le Tribunal Penal International pour le Rwanda : UN tribunal dans la tourmente. *L'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2005-2006, pp. 159-186.
- ❖ COUR PÉNALE INTERNATIONALE. Statut de Rome de la Cour pénale internationale. A/CONF.183/9. 17 juillet 1998.
- ❖ CRUVELLIER, T. *Le tribunal des vaincus*. Paris : Calmann-Lévy, 2006.
- ❖ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME. Les droits des victimes devant la Cour pénale internationale : Manuel à l'attention des victimes, de leurs représentants légaux et des ONGs, avril 2007. Ce manuel est disponible en anglais et le sera très prochainement en français et espagnol.
- ❖ HENZELIN, M. La compétence pénale universelle. Une question non résolue par l'arrêt Yerodia. *Revue Générale de Droit International Public*, 2002, n° 4, pp. 819-854.
- ❖ INTERNATIONAL JUSTICE TRIBUNE. *2006 l'An 1 de la CPI : Les enjeux judiciaires et diplomatiques de la CPI*. Tome 1. Paris : International Justice Tribune, 2007. (Collection IJT).
- ❖ LAUCCI, C. « Juger et faire juger les auteurs de violations graves du droit international humanitaire. Réflexions sur la mission des Tribunaux pénaux internationaux et les moyens de l'accomplir », *Revue Internationale de la Croix Rouge*, volume 83, no. 842, 2001.
- ❖ REDRESS. Victimes, Auteurs ou Héros ? Les Enfants Soldats devant la Cour Pénale Internationale. Rapport, version sommaire, septembre 2006.
- ❖ SEROUSSI, J. L'internationalisation de la justice transitionnelle : l'affaire Hissène Habré. *Critique internationale*, 2006, n° 30. p.83-101
- ❖ WALLEYN, L. Victimes et témoins de crimes internationaux : du droit à une protection au droit à la parole. *Revue Internationale de la Croix Rouge*, Mars 2002, vol. 84, n° 845.

III – Amnisties, pardons

- ❖ ABEL, O. Le pardon/briser la dette et l'oubli. Paris : Autrement, 1991.
- ❖ ACTION DES CHRETIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE/FRANCE. *Impunité, justice, pardon. Actes du colloque, 8-9 mai 1993*. Paris : Action des Chrétiens pour l'abolition de la torture, 1994.
- ❖ ARGENT, P. Réconciliation, impunité, amnistie, quels droits pour quels mots? *Revue nouvelle*, novembre 2003, n° 11, pp. 30-36.
- ❖ BONAFINI, H. de et SANCHEZ, M. *Une mère contre la dictature*. Paris : Descartes & Cie, 1999.
- ❖ CALLEJON, C. Une immense lacune du droit international comblée avec le nouvel instrument des Nations Unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. *Revue trimestrielle des droits de l'homme*, 2006, no 66.
- ❖ GACON, S. L'amnistie de la Commune à la Guerre d'Algérie. Paris : Seuil, 2002
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. Disparitions forcées en Algérie : vérité et justice s'imposent. Rapport, février 2003.

- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. Vérité et justice en suspens : la nouvelle commission étatique sur les « disparitions ». Rapport Human Rights Watch, décembre 2003, vol. 15, no. 11(E).
- ❖ JOINET, L. Lutte contre l'impunité : le temps des questions. Entretien avec Louis Joinet. Propos recueillis par Olivier de FROUVILLE. *Droits fondamentaux*, juillet-décembre 2001, no 1.
- ❖ KOUDOU, G. B. Amnistie et impunité des crimes internationaux. *Droits Fondamentaux*, janvier-décembre 2004, n° 4.
- ❖ LEFRANC, S. Les politiques du pardon. Paris : Presses Universitaires de France, 2002
- ❖ MARY, C. Une voix argentine contre l'oubli : Laura Bonaparte. Paris : Omnibus, 1999.
- ❖ NATIONS UNIES. Conseil économique et social. Impunité: Rapport de l'experte indépendante chargée de mettre à jour l'Ensemble de principes pour la lutte contre l'impunité, Mme Diane ORENTLICHER. E/CN.4/2005/102, 18 février 2005.
- ❖ NATIONS UNIES. Conseil économique et social. Impunité: Rapport de l'experte indépendante chargée de mettre à jour l'Ensemble de principes pour la lutte contre l'impunité, Mme Diane ORENTLICHER. Additif. Ensemble des principes actualisés pour la protection et la promotion des droits de l'homme par la lutte contre l'impunité. E/CN.4/2005/102 Add.1, 8 février 2005.
- ❖ NATIONS UNIES. Rapport établi par M. LOUIS JOINET auprès de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies sur la question de l'impunité des auteurs des violations des droits de l'homme (civils et politiques). E/CN.4/Sub.2/1997/20/Rev.1, 2 octobre 1997.
- ❖ ORENTLICHER D., Étude indépendante, assortie de recommandations, visant à aider les Etats à renforcer les moyens dont ils disposent au niveau national pour combattre l'impunité sous tous ces aspects, E/CN.4/2004/88, 27 février 2004.
- ❖ PONS, S. *Apartheid, l'aveu et le pardon*. Paris : Bayard, 2000.
- ❖ ROUSSO, H. *Le syndrome de Vichy*. Paris : Seuil, 1987.
- ❖ SIMPSON, G. Amnistie et crime en Afrique du Sud après la Commission « Vérité et réconciliation ». *Cahiers d'Études africaines*, 2004, XLIV (1-2), 173-174, pp. 99-126.
- ❖ STORA, B. La Gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie. Paris : La Découverte, 1992.
- ❖ STORA, B. et HARBI, M. *La guerre d'Algérie : 1954-2004, la fin de l'amnésie*. Paris : Robert Laffont, 2004.

IV – Recherche de la vérité (commission de vérité et assimilé, archives)

- ❖ ARBIDO. Archives et droit de l'homme : Traiter le passé, préparer le futur. Arbido newsletter, août 2007, n° 8.
- ❖ BAIDA, J. L'expérience de l'Instance Équité et Réconciliation au Maroc. Colloque « Expériences et mémoire : partager en français la diversité du monde » Bucarest (Romania), septembre 2006.
- ❖ BLEEKER, M. Comment cicatriser les plaies du passé ? Entretien avec Mò Bleeker. Swissinfo, 26 mars 2007.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. « Effort non officiel de recherche de la vérité par la société civile ». Par Valérie Rocher, décembre 2003.

- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Les commissions de la vérité et les ONG : le partenariat indispensable. Les 'lignes directrices Frati pour les ONG s'engageant auprès des commissions de la vérité. Avril 2004.
- ❖ CRETTOLETTI, M. et LA ROSA, A. « Les personnes portées disparues et la justice transitionnelle : le droit de savoir et la lutte contre l'impunité ». Revue Internationale de la Croix Rouge, no. 862, juin 2006.
- ❖ FREEMAN, M. et HAYNER, P. La divulgation de la vérité. En BLOOMFIELD, D., BARNES, T. et HUYSE, L.(éds.). *La réconciliation après un conflit violent : Un manuel*. Stockholm : International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2004. Chapitre 8. pp.154-176.
- ❖ GARTON ASH, T. La Commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud. *Esprit*, décembre 1997, n° 12. p. 58
- ❖ HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME. « Cartographie du secteur de la justice ». Les instruments de l'état de droit dans les sociétés sortant d'un conflit. HR/PUB/06/2. Nations Unies, New York et Genève, 2006.
- ❖ HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME. « Supervision des systèmes judiciaires ». Les instruments de l'état de droit dans les sociétés sortant d'un conflit. HR/PUB/06/3. Nations Unies, New York et Genève, 2006.
- ❖ HAYNER, P. « Commissions de la vérité : questions pour de nouvelles recherches ». *Third World Quarterly*, 1996, vol. 17, no. 1, pp. 19-29.
- ❖ HAYNER, P. « Lignes directrices internationales pour la création et le fonctionnement de commissions de la vérité : proposition préalable ». *Law and Contemporary Problems*, 1996, vol. 59, no. 4, pp. 173-180.
- ❖ HAYNER, P. « Sélection de recommandations de commissions de vérité ». *Unspeakable Truths*, Annexe 1, p. 306-313.
- ❖ HUYSE, L. Amnistie, commissions de vérité et poursuites. En REYCHLER, L. et PAFFENHOLZ, T. *Construire la paix sur le terrain : Mode d'emploi*. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2000. p. 275-283.
- ❖ MAGASICH, J. « La Commission de vérité et de réconciliation au Chili ». Revue nouvelle, 2003.
- ❖ MÉNDEZ, J.E. Retrouver la vérité sur la 'Sale Guerre' en Argentine: Le Rôle des Témoignages Militaires. *Le Croquant*, 2006, no 49-50.
- ❖ NATIONS UNIES. Commission des Droits de l'Homme. Le droit à la vérité. Résolution 2005/66, adoptée par la Commission des Droits de l'Homme. E/CN.4/RES/2005/66, 20 avril 2005
- ❖ NATIONS UNIES. Conseil des droits de l'homme. Rapport du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme. Le droit à la vérité. A/HRC/5/7, 7 juin 2007.
- ❖ NATIONS UNIES. HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME. *Les commissions de vérité*. Les instruments de l'état de droit dans les sociétés sortant d'un conflit. HR/PUB/06/1. New York et Genève: Nations Unies, 2006.
- ❖ PARMENTIER, S. La commission de vérité et de réconciliation en Afrique du Sud : possibilités et limites de « justice restauratrice » après des conflits politiques majeurs. Synthèse de la présentation à la formation continue des magistrats, dans la session « Œuvre de Justice et Victimes » Paris (France) 27-31 mai 2002.

- ❖ REDDY, P. « Les commissions Vérité et Réconciliation. Des instruments pour mettre fin à l'impunité et construire une paix durable ». Chronique ONU Editions en ligne, no. 4 (2004).
- ❖ REYCHLER, L. et PAFFENHOLZ, T. *Construire la paix sur le terrain : Mode d'emploi*. Bruxelles : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 2000.
- ❖ RODELLA, A.S. L'expérience hybride de la Sierra Leone : De la Cour spéciale à la commission Vérité et Réconciliation et au-delà. *Politique Africaine*, 2003, n° 92. p. 56-75
- ❖ ROSS, A. Les politiques de vérité ou la vérité sur les politiques ? : Amérique latine et Afrique du Sud : Leçons d'expériences. *Politique Africaine*, 2003, no 92. p. 18-38.
- ❖ TUTU, D. *Amnistier l'apartheid : travaux de la Commission Vérité et Réconciliation*. Paris : Seuil, 2004
- ❖ TUTU, D. *Il n'y a pas d'avenir sans pardon*. Paris : Albin Michel, 2000

V – Réparations

- ❖ ARGENT, P. Le droit de la responsabilité internationale complété ? : Examen des principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire. *Annuaire français de droit international*, 2005, n° 51.
- ❖ BOISSON DE CHAZOURNES, L., QUÉGUINER, J.F., et VILLALPANDO, S. *Crimes de l'histoire et les réparations : les réponses du droit et de la justice*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- ❖ BONNEAU, K. Le droit à réparation des victimes de violations des droits de l'homme : le rôle pionnier de la Cour interaméricaine des droits de l'homme. *Droits fondamentaux*, janvier-décembre 2006, n° 6.
- ❖ DE GREIFF, P. Politique de réparation. En MESURE, S. et SAVIDAN, P. (dir.). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : Presses Universitaires de France, 2006. pp. 998-1000.
- ❖ FEDERATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME. Les droits des victimes devant la Cour pénale internationale : Manuel à l'attention des victimes, de leurs représentants légaux et des ONGs, avril 2007. Ch. 7, Réparation et fonds au profit des victimes. Ce manuel est disponible en anglais et le sera très prochainement en français et espagnol.
- ❖ GAILLARD, A.M. La réponse institutionnelle chilienne aux défis posés par le retour des exilés. *Autrepart*, 1998, n° 5.
- ❖ LAPERRIÈRE, A. Entretien avec André Laperrière, nouveau Directeur Exécutif du Fond en faveur des Victimes. *Bulletin du Groupe de Travail pour les droits des victimes*, été/automne 2007, n° 9.
- ❖ NATIONS UNIES. Principes fondamentaux et directives concernant le droit à un recours et à réparations des victimes de violations flagrantes du droit international des droits de l'homme et de violations grave du droit international humanitaire. A/RES/60/147. 16 décembre 2005.
- ❖ NATIONS UNIES. Etude concernant le droit à restitution, à indemnisation et à réadaptation des victimes de violations flagrantes des droits de l'homme et des libertés

fondamentales. Rapport final présenté par M. Theo VAN BOVEN, Rapporteur spécial. E/CN.4/Sub.2/1993/8, 2 juillet 1993.

- ❖ PINTO, M. La réparation dans le système interaméricain des droits de l'homme : à propos de l'arrêt Aloeboetoe. *Annuaire français de droit international*, 1996.
- ❖ *Réparations, restitutions, réconciliations : Entre Afriques, Europe et Amériques*. 2004-. Cahiers d'études africaines. 44e année, n°173-174. 1960-. Paris : Éditions de l'EHESS.
- ❖ TIGROUDJA, H. et PANOUSSIS, I.K. *La Cour interaméricaine des droits de l'homme*, Analyse de la jurisprudences consultative et contentieuse. Bruxelles : Edition Bruylant, 2003. (Collection Droit et Justice ; n° 41).

VI – Vetting (« criblage »)

- ❖ CONSEIL DE L'EUROPE. Assemblée parlementaire. Résolution 1096 relative aux mesures de démantèlement de l'héritage des anciens régimes totalitaires communistes. 27 juin 1996.
- ❖ CONSEIL DE L'EUROPE. Rapport sur les mesures de démantèlement de l'héritage des anciens régimes totalitaires communistes. Rapporteur M. Severin, Document no 7568, juin 1996.
- ❖ FRAIPONT, A. L'ambiguïté des lustrations en République tchèque. *Transitions*, 1998, vol. 39, n° 1. p. 87-110.
- ❖ ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Manuel de l'OCDE sur la réforme des systèmes de sécurité : soutenir la sécurité et la justice*. Paris : Organisation de Coopération et de Développement Économiques, 2007.
- ❖ POULIGNY, B. Les anciens combattants d'aujourd'hui : désarmement, démobilisation et réinsertion. Geneva : Graduate Institute of International Studies, 2004
- ❖ RUMIN, S. Réforme du système de la sécurité dans les Etats fragiles: Au-delà du renforcement des capacités, l'exemple de la justice transitionnelle. À paraître 2008, éditions Karthala.
- ❖ SMOLAR, A. Les aventures de la dé-communisation. *Critique internationale*, automne 1999, n° 5.

VII – Réconciliation

- ❖ CAHIN, G. Les Nations Unies et la construction de la paix en Afrique : entre désengagement et expérimentation. *Revue générale de droit international public*, 2000.104. p. 73-105
- ❖ DABÈNE, O. Amérique latine: les voies de la réconciliation. *Politique internationale*, automne 1996, n°73.
- ❖ GHANA. Loi nationale de Réconciliation. Loi 611. 2002.
- ❖ HASSNER, P. Institution, Etats, sociétés, une culpabilité partagée. En ALLAIN, M.F., CALORI, F., CUSTER, O. (dir.). *L'Ex-Yougoslavie en Europe. De la faillite des démocraties au processus de paix*. Paris : L'Harmattan, 1997.

- ❖ INTERNATIONAL INSTITUTE FOR DEMOCRACY AND ELECTORAL ASSISTANCE. *La réconciliation après un conflit violent : Un manuel*. BLOOMFIELD, D., BARNES, T. ET HUYSE, L. (éds.). Stockholm : International Institute for Democracy and Electoral Assistance, 2004.
- ❖ LEFRANC, S. (dir). *Après le conflit, la réconciliation ?* Paris : Michel Houdiard, 2006.
- ❖ MOREAU-DEFARGES, P. *Repentance et Réconciliation*. Paris : Presses de Sciences Po, 1999.
- ❖ MUJAWAYO, E. et BELHADDAD, S. *La Fleur de Stéphanie : Rwanda entre réconciliation et déni*. Paris : Flammarion, 2006.
- ❖ NDAMAGE, V. *Rwanda : Autoréconciliation et droits citoyens : Une dialectique politico-culturelle*. Paris : L'Harmattan, 2004.
- ❖ NINDORERA, Eugène. « Justice et réconciliation comme instruments de reconstruction nationale ».
- ❖ TOLRON, F., PIQUET, M., et REDONNET, J.C. *L'idée de réconciliation dans les sociétés multiculturelles du Commonwealth : L'exemple de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Canada et de la Nouvelle-Zélande dans les années 1990*. Paris : Armand Colin, 2002.
- ❖ TREMBLAY, P. *La transition politique en République Démocratique du Congo : une chance historique*. Droits et démocratie, avril 2004.

VIII – Le travail de Mémoire

- ❖ GROSSER, A. *Le crime et la mémoire*. Paris : Flammarion, 1989.
- ❖ HALBWACHS, M. *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel, 1997. Nouvelle éd. Revue et augmentée.
- ❖ KOUSSETOGUE KOUDE, R. Questionnements sur les « réparations » pour faits de crimes contre l'Humanité : la justice peut-elle être au service du travail de mémoire ? *Revue Trimestrielle des droits de l'homme*, 2006.
- ❖ LAGROU, P. « Histoire et mémoire, l'exemple des deux guerres mondiales ». CNRS, Institut du Temps Présent.
- ❖ MBEMBA, J.M. *L'autre mémoire du crime contre l'humanité*. Paris : Présence Africaine, 1991
- ❖ NORA, P. Discours sur la vertu. « Séance Publique Annuelle » Paris Palais de l'Institut, Paris (France), 30 novembre 2006.
- ❖ NORA, P. L'avènement mondial de la mémoire. *Eurozine* (19 avril 2002).
- ❖ OSIEL, M. *Juger les crimes de masse : la mémoire collective et le droit*. Paris : Seuil, 2005.
- ❖ RICOEUR, P. *La mémoire, l'histoire l'oubli*. Paris : Seuil, 2000.
- ❖ ROUSSO, H. *Vichy, l'événement, la mémoire et l'histoire*. Paris : Gallimard, 2001. (Folio histoire).

IX – Etudes de cas

Afrique du Sud

- ❖ AFRIQUE DU SUD. Bureau du Président. Loi de Promotion de l'Unité Nationale et de la Réconciliation. No. 1111, 26 juillet 1995.
- ❖ AMNESTY INTERNATIONAL. Afrique du sud. Vérité et justice : un processus inachevé. Rapport no AFR 53/001/2003, février 2003
- ❖ BULLIER, A. J. La Commission Vérité et Réconciliation d'Afrique du Sud : amnésie ou amnistie ? *Revue de droit international et de droit comparé*, 1997, vol.74, n°1. p.454-460.
- ❖ CENTRE INTERNATIONALE POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. « Afrique du Sud : Chronique d'une transition inachevée ». Par Olivier Kambala Wa Kambala.
- ❖ DENIS, P. « Réécrire l'histoire d'une nation divisée ». *Revue nouvelle*, no. 11, novembre 2003.
- ❖ DREYFUS, F., CONAC, G., et MONTEIRO J.O. L'Afrique du Sud en transition : réconciliation et coopération en Afrique australe. Paris : Economica, 1995.
- ❖ DU TOIT, A. La Commission Vérité et Réconciliation Sud-africaine. *Politique Africaine*, 2003, no 92. p. 97-116.
- ❖ ELLIS, S. Vérité sans réconciliation en Afrique du Sud. *Critique internationale*, automne 1999, no 5.

Burundi

- ❖ COMMISSION JUSTICE ET PAIX. « Le long chemin du Burundi vers la paix et la démocratie ». 2006. www.justicepaix.be

Ex-Yougoslavie

- ❖ ASCENCIO, H. La responsabilité selon la Cour internationale de Justice dans l'affaire du génocide bosniaque. *Revue générale de droit international public*, 2007, vol. 111, no 2, pp. 285-304.
- ❖ AMNESTY INTERNATIONAL. Préoccupations d'Amnesty International sur la mise en oeuvre de la «stratégie d'achèvement des travaux» du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Rapport no EUR 05/001/2005, juin 2005.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Étude de cas de tribunaux hybrides : leçons tirées du déploiement de juges et de procureurs internationaux au Kosovo. Mars 2006.
- ❖ COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. Affaire relative à l'application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Bosnie-Herzégovine c. Serbie et Monténégro). N° 91, 26 février 2007.
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. Balkans : les tribunaux locaux ne sont pas prêts, en règle générale, à juger de manière équitable les crimes de guerre. Communiqué de presse, Bruxelles, 14 octobre 2004.
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. Bosnie : les bailleurs doivent veiller à ce que justice soit rendue pour les atrocités commises. Communiqué de presse, New York, 8 février 2006.

- ❖ NATIONS UNIES. Statut du Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie. S/RES/827, 2004.
- ❖ NATIONS UNIES. Tribunal Pénal International pour l'Ex-Yougoslavie. Chambre d'appel. Le Procureur c/ Radislav Krstic arrêt (« Srebrenica »). IT-98-33-A, 19 avril 2004.

Haïti

- ❖ FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. Haïti : Quels lendemains pour une transition manquée? Rapport no 430, octobre 2005.
- ❖ NATIONS UNIES. Rapport établi par M. Louis JOINET auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, E/CN.4/2005/123, 24 janvier 2005.

Maroc

- ❖ ALAMI, Y. et AMAR, A. Une réconciliation si fragile au Maroc. *Le Monde Diplomatique*, avril 2005, pp. 8-9.
- ❖ EL YAZAMI, D. La commission marocaine pour la vérité : un premier bilan. La Fédération Internationale des Droits de l'Homme, 4 octobre 2006.
- ❖ EL YAZAMI, D. Transition politique, histoire et mémoire : réflexions sur l'expérience de la commission marocaine pour la vérité. Papier a présenté à l'atelier « Dialogue des peuples et des cultures » Paris, Séville, Alexandrie (France) 2006, pp. 1-7.
- ❖ FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. Les commissions de vérité et de réconciliation : l'expérience marocaine. « Séminaire régional » Rabat (Maroc) 25-27 mars 2004. Rapport no 396, juillet 2004.
- ❖ FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME. Maroc. Lutte contre l'impunité. L'Instance Equité et Réconciliation et la Cour Pénale Internationale. Table Ronde Rabat 1-3 octobre 2004, Rapport no. 424, septembre 2005.
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. La commission marocaine de vérité : le devoir de mémoire honoré à une époque incertaine. *Rapport Human Rights Watch*, novembre 2005, vol. 17, no 11.
- ❖ INSTANCE EQUITE ET RECONCILIATION. Maroc. *Rapport Final*. Rabat : Instance Equité et Réconciliation, 2005. Synthèse du rapport final (résumé).
- ❖ MAROC. Dahir n° 1.04.42 Du 19 safar 1425. Portant approbation des Statuts de L'Instance Equité et Réconciliation. 10 avril 2004

Pérou

- ❖ GUILLEROT, J. « Brève analyse de l'expérience péruvienne en matière de justice transitionnelle. Deux ans après la Commission de Vérité et Réconciliation ». Article élaboré dans le cadre du Bureau International de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), décembre 2005.
- ❖ LUQUE, R. « Le défi d'être réconciliés au Pérou ». *Revue nouvelle*, no. 11, novembre 2003

République démocratique du Congo

- ❖ BUCYALIMWE MARARO, S. « La problématique de la réconciliation en République démocratique du Congo (RDC) ». *Horizons et Débats*, numéro 29, janvier 2005.

- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. « RDC : justice, vérité et réformes sont essentielles à la prochaine étape de la transition ». 2 août 2006.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Sensibilisation à la CPI en RDC : Sortir du « Profil Bas ». Ecrit par Franck Petit. Mars 2007.
- ❖ COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE. Affaire relative au mandat d'arrêt du 11 avril 2000 (République démocratique du Congo c. Belgique). No 121, 14 février 2002.
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. « République démocratique du Congo : faire face à l'impunité ». Document d'information de HRW, janvier 2004.

Rwanda

- ❖ CHRÉTIEN, J.P. *Rwanda : les médias du génocide*. Paris : Karthala, 1995.
- ❖ ERASMUS G. et FOURIE, N. « Le Tribunal pénal international pour le Rwanda: Tous les tenants et aboutissants ont-ils bien été pesés? Que révèle la comparaison avec la Commission sud-africaine pour la vérité et la réconciliation? ». *Revue Internationale de la Croix Rouge*, no. 828, 1997, p.751-761.
- ❖ GUILLOU, B. Crimes de masse et responsabilité individuelle : Les juridictions gacaca au Rwanda. *Champ pénal*, «XXXIVe Congrès français de criminologie» Agen (France) septembre 2004. 25 juillet 2005, tome II.
- ❖ HARHOFF, F. « Le Tribunal international pour le Rwanda: présentation de certains aspects juridiques », *Revue Internationale de la Croix Rouge*, no. 828, 1997, p.711-720.
- ❖ HUMAN RIGHTS WATCH. Génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité: recueil thématique de la jurisprudence du tribunal pénal international pour le Rwanda. New York: Human Rights Watch, 2005.
- ❖ NATIONS UNIES. Statut du Tribunal Pénal International pour le Rwanda. S/RES/955, 1994.
- ❖ VANDEGINSTE, S. Réparation pour les victimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre au Rwanda. *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2000-2001*.

Sierra Leone

- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Étude de cas de tribunaux hybrides : le Tribunal spécial pour la Sierra Leone sur la sellette. Mars 2006.
- ❖ DENIS, C. « Le tribunal spécial pour la Sierra Leone. Quelques observations ». Human Rights Network International, 2002.
- ❖ NATIONS UNIES et SIERRA LEONE. Statut du Tribunal Spécial pour la Sierra Leone. S/2000/915. 2000.
- ❖ SCHABAS, W. La Commission Vérité et Réconciliation de Sierra Leone. *Droits Fondamentaux*, janvier-décembre 2003, no 3.
- ❖ SIERRA LEONE. Loi sur la Commission de la Vérité et Réconciliation, 2000.

Soudan

- ❖ BALDO, S. « La paix, arme de guerre ». *Enjeux Internationaux*, no. 14, pp.21-25, 2006.

Timor

- ❖ ADMINISTRATION TRANSITOIRE DES NATIONS UNIES AU TIMOR ORIENTAL. Règlement Numéro 2000/15 sur l'établissement de Chambres ayant compétence exclusive sur des infractions pénales graves. 6 juin 2000.
- ❖ ADMINISTRATION TRANSITOIRE DES NATIONS UNIES AU TIMOR ORIENTAL. Règlement Numéro 2001/sur la mise en place d'une Commission de Réception, Vérité et Réconciliation au Timor Oriental. Février 2001.
- ❖ CENTRE INTERNATIONAL POUR LA JUSTICE TRANSITIONNELLE. Étude de cas de tribunaux hybrides : le processus relatif aux crimes graves au Timor Leste en rétrospective. Mars 2006.

Sites internet

Actualité internationale, www.ridi.org

Centre International pour la Justice Transitionnelle (ICTJ), www.ictj.org

Coalition pour la Cour Pénale internationale (CICC), www.iccnw.org

Cour pénale internationale (CPI), www.icc-cpi.int

Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), www.fidh.org

Cour pénale internationale, Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes, <http://www.icc-cpi.int/vtf.html&l=fr>

Human Rights Watch (HRW), www.hrw.org

Instance Equité, Réconciliation Maroc (IER), www.ier.ma

International Justice Tribune (IJT), <http://www.justicetribune.com/>

Revue des droits fondamentaux, www.droits-fondamentaux.org

REDRESS, <http://www.redress.org/index.html>

Trial Watch <http://www.trial-ch.org/fr/trial-watch.html>

Groupe de Travail sur les droits des victimes (VRWG), <http://www.vrwg.org/>